

# OBJECTIF CHALON

[www.chalon.fr](http://www.chalon.fr)

LE JOURNAL MUNICIPAL  
DE LA VILLE  
DE CHALON-SUR-SAÔNE  
SEPTEMBRE/OCTOBRE 2020  
N°29



**P.06** **ÇA NOUS CONCERNE**  
PARTICIPEZ AUX CONSEILS DE QUARTIER

**P.18** **ON SORT**  
LES RENDEZ-VOUS D'AUTOMNE



**DOSSIER**

**ÉCONOMIE :  
CHALON  
SE RELANCE**

**P.09**

Deux millions  
d'euros  
investis

## NOUS CONTACTER

Ville de Chalon-sur-Saône  
Direction de la communication  
C.S. 70092  
71321 Chalon-sur-Saône cedex  
direction.communication@chalonsursaone.fr  
03 85 90 50 90

Prochaine parution  
en novembre 2020 dans  
votre boîte aux lettres

TOUTE L'ACTU SUR  
[WWW.CHALON.FR](http://WWW.CHALON.FR)



04 RETOUR EN IMAGES

06 ÇA NOUS CONCERNE

08 COMMERCE

# Ensemble, CONTINUONS À FAIRE AVANCER CHALON

Cette rentrée de septembre sera toute particulière à plusieurs égards. La vie reprend ses droits avec cependant l'application de gestes barrières et la nécessité de porter le masque dans certaines circonstances. Il nous faut rester prudents car le virus continue de circuler.

J'invite chacune et chacun d'entre vous à respecter ces prescriptions. Il en va de votre santé et de la santé de ceux qui vous sont proches.

Lors de la première phase de la pandémie, pendant la période de confinement, nous avons mis en œuvre des mesures fortes pour protéger les Chalonnaises et les Chalonnais, et en particulier les plus fragiles d'entre nous. Je veux saluer le civisme de la très grande majorité de la population qui a respecté les règles édictées pour l'occasion et remercier tous les agents publics comme privés qui ont continué à remplir leur mission avec dévouement.

Aujourd'hui, il nous faut accompagner et soutenir la reprise de notre activité.

C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité que la Ville mette en œuvre un plan de soutien sans précédent à l'économie locale, et en particulier aux commerces chalonnais. Près de 2 millions d'euros seront ainsi réinjectés par différents moyens dans l'économie chalonnaise pour redonner du pouvoir d'achat à la population.

Nous adapterons, dans les prochaines semaines et les prochains mois, nos différents dispositifs pour être en permanence dans la juste réponse face aux enjeux du moment. L'équipe municipale que j'ai l'honneur de conduire travaille au quotidien à la mise en œuvre de notre projet.

C'est ainsi que vous trouverez dans ce numéro d'Objectif Chalon un supplément retraçant de façon non exhaustive, les principaux axes des actions que nous mènerons durant ce mandat.

Notre mobilisation et notre désir de rendre Chalon toujours plus facile et agréable à vivre restent intacts et nous sommes tous au travail pour poursuivre notre mission.

Ensemble, faisons bloc, faisons société, pour continuer de faire avancer Chalon !

**GILLES PLATRET**  
Maire de Chalon-sur-Saône

OBJECTIF CHALON N° 29  
JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE CHALON-SUR-SAÔNE

■ Directeur de la publication : Gilles Platret ■ Co-directeur de la publication : H. Dumaine ■ Directrice de la communication : E. Corino ■ Rédacteur en chef : J. Barbier ■ Rédaction : Direction de la communication avec la collaboration de B. Besançon, C. Giraudon, J. Monarchi ■ Illustrations & photographies : J.-L. Petit, J. Piffaut, Istock, Phovoir, N. Titre ■ Conception de la maquette : Temps réel ■ Réalisation : Direction de la Communication ■ Impression : Estimprim ■ Imprimé sur papier certifié PEFC provenant de forêts gérées durablement ■ Distribution : La Poste - Médiapost ■ Dépôt légal : 3<sup>e</sup> trimestre 2020 ■ Objectif Chalon : Mairie de Chalon-sur-Saône - C.S. 70092 - 71321 Chalon-sur-Saône cedex ■ Imprimé en 32 000 exemplaires



**BESOIN  
DE PUBLICITÉ ?**

CONTACTEZ CITYPROMOS  
FABRICE GIRARD : 06 58 64 77 20

[CityPromos.fr](http://CityPromos.fr)

# Quand confinement RIME AVEC ÉTONNEMENT

Ouvrir sa fenêtre et immortaliser ce que l'on peut voir du monde... Ce geste anodin, c'est celui qu'a réalisé Nicéphore Niépce en 1827 avec la première photographie « Le point de vue du Gras ». Pendant le confinement, en écho au premier cliché de l'histoire, le musée Niépce a lancé un appel à participation sur les réseaux sociaux en invitant les objectifs confinés à photographier le monde depuis leurs fenêtres puis à partager cette image avec le hashtag #pointdevedemafenetre. Amateurs et professionnels de la photographie se sont largement pris au jeu, à tel point que le musée a décidé pendant l'été de partager une sélection de ces photos dans la cour du musée. L'occasion pour le public d'apprécier l'originalité et la diversité de nombreux points de vue !



 Rachel Rivière - @r.riviereartiste -Espaces()Ponctuation series  
b&w photography N°6 - 20 avril 2020  
#gorgesperec #especedespaces #poesievisuelle #space #containment #pointdevue  
#confinement #lachambrephoto #world\_bnw #museenicephoreniece #bnw\_captures  
#photopoetry #visualpoetry #pointofview #frommywindowframe #pointdevedemafenetre  
#lemondeamafenetre  
<http://rachelriviere.com/>



 Emile Loreaux- musée Nicéphore Niépce  
1 avril 2020  
Le « point de vue » de ma fenêtre, vers l'intérieur.  
#pointdevedemafenetre #restonscheznous  
<http://www.emileloreaux.com/>



 Evariste Micoud  
musée Nicéphore Niépce  
8 avril  
Levé de Lune vu de ma fenêtre  
<https://www.victormicoud.com/>



 Boutique Blaise et Marie  
@boutiqueblaiseetmarie  
Chalon-sur-Saône - 27 mars 2020  
Confinement J11  
#pointdevedemafenetre #restonscheznous #confinement  
@museenicephoreniece



 Francois Mansot > musée Nicéphore Niépce  
15 avril 2020  
« Vue depuis ma fenêtre » de ma chambre...

1

Un 14 juillet un peu différent cette année mais toujours fêté dans la bonne humeur

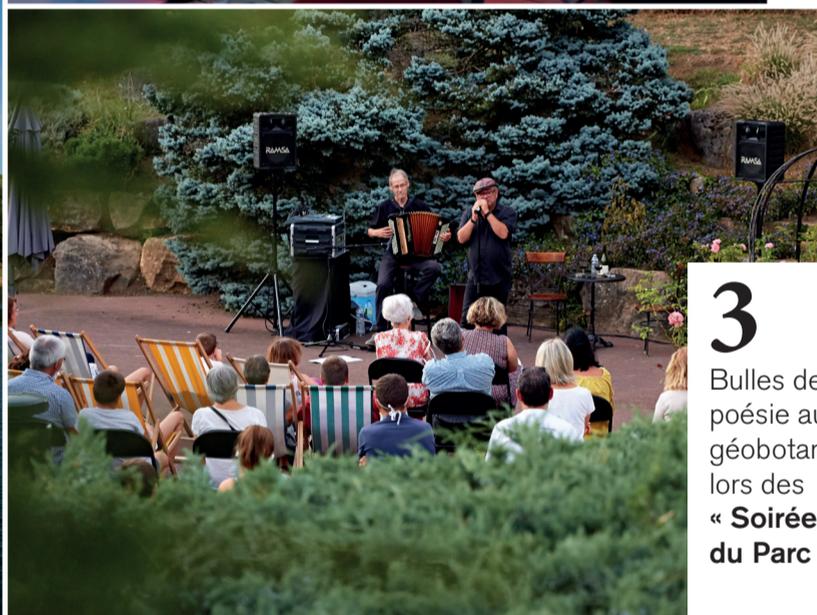


2 Au plus près de l'eau, les musiciens locaux ont rythmé les guinguettes



4

Le taxi fluvial a embarqué de nombreux passagers cet été



3

Bulles de poésie au jardin géobotanique lors des « Soirées du Parc »



Les séances du « Ciné sous les étoiles » ont réuni familles et amis en plein air

5



**6** En juillet, un funambule a fendu l'air pour marquer symboliquement la date prévue initialement pour le lancement de **Chalon dans la rue**

# Participez À LA VIE DE LA CITÉ !

Les instances participatives initiées il y a plusieurs années par l'équipe municipale permettent à des Chalonnais de tout âge de contribuer activement au quotidien de Chalon. **Et si vous postuliez pour intégrer l'un des conseils de votre ville ?**



Le quotidien de Chalon se bâtit avec toutes les bonnes volontés. Une démocratie locale dynamique est indispensable pour que les décisions prises par la Ville répondent au mieux aux attentes et aux besoins des habitants. Depuis plusieurs années, l'équipe municipale menée par Gilles Platret s'est engagée à associer la population aux projets qui impactent le quotidien. Pour favoriser les conditions d'expression, de consultation et de participation, la Ville a notamment créé dix conseils de quartier, des lieux d'échanges et de construction devenus indispensables à la bonne évolution de notre ville. Ils permettent à des dizaines d'habitants, de commerçants et d'acteurs associatifs de s'impliquer et d'apporter leur contribution sur les thématiques participant à l'amélioration du cadre de vie.

## COMMENT CANDIDATER AUX CONSEILS DE QUARTIER ?

Les conseils de quartier sont composés de 12 personnes âgées de plus de 16 ans. Les membres se réunissent une fois tous les deux mois à minima, hors périodes de vacances scolaires, dans une salle municipale prêtée par la mairie. Le prochain mandat des conseils de quartier débutera en janvier 2021, pour une durée de deux ans. Des critères de parité, d'équilibre géographique et de tranches d'âge permettront de répartir les candidatures reçues.

Les bulletins de candidature sont disponibles à l'accueil de la mairie et en version imprimable sur [www.chalon.fr](http://www.chalon.fr). Ils sont à remplir dès à présent et à retourner avant le 13 novembre 2020 à l'adresse postale suivante : Mairie de Chalon-sur-Saône (Service Démocratie Locale) – CS 70092- 71321 Chalon-sur-Saône Cedex ou à l'adresse mail suivante : [democratie.locale@chalonsursaone.fr](mailto:democratie.locale@chalonsursaone.fr) ou encore à déposer à l'accueil de la mairie.

## DES CONSEILS POUR LES JEUNES CHALONNAIS

Les élèves des écoles primaires et des collèges chalonnais bénéficient d'instances participatives où ils sont sensibilisés à la citoyenneté : le Conseil Municipal des Enfants et le Conseil des Jeunes. Ces assemblées permettent aux jeunes conseillers de s'investir concrètement dans certains des projets de la municipalité.

Le 6<sup>e</sup> Conseil Municipal des Enfants (mandat 2020-2021) sera composé de 42 enfants scolarisés en classe de CM1 ou CM2 et habitant à Chalon-sur-Saône. Des élections se dérouleront au mois d'octobre 2020 dans les 21 écoles élémentaires publiques ou privées, qui désigneront chacune un représentant pour les CM1 et un représentant pour les CM2. Les bulletins de candidature seront distribués dans les établissements scolaires dès la rentrée. La durée de mandat du Conseil municipal des Enfants est d'un an renouvelable, sur la base du calendrier scolaire (de septembre 2020 à juin 2021). Le CME se décline en différentes commissions au sein desquelles les enfants seront répartis selon les thématiques de leur choix (environ six réunions par commission, les mercredis après-midi).

Le Conseil des Jeunes, accessible aux élèves des six collèges de Chalon, entamera également un nouveau mandat dès le mois de novembre. Le CDJ, qui respectera une parité filles-garçons, sera composé de quatre représentants par collège. Les bulletins de candidature seront distribués dès le mois de septembre. Véritables acteurs de la vie de leur ville, les jeunes élus mèneront plusieurs projets tout en étant régulièrement associés aux manifestations et festivités locales (cérémonies officielles, inaugurations, commémorations).



# Des écoles **PLUS SÛRES**

Chaque année, la Ville de Chalon profite de la pause estivale **pour engager des travaux majeurs au sein de ses écoles maternelles et élémentaires.**

**L**e soutien à l'éducation représente un élément essentiel du budget communal. Chaque année depuis 2016, la Ville de Chalon consacre un million d'euros à l'entretien, la construction et la rénovation des 38 écoles maternelles et élémentaires de la commune. Cet été, une partie de cette enveloppe budgétaire a été allouée à l'école Laënnec. Afin de sécuriser l'entrée et la sortie de cet établissement de plus en plus fréquenté, ses abords ont été entièrement reconfigurés. En concertation avec les représentants de l'école, une voie parallèle à l'impasse du Paradis a été créée pour permettre aux usagers motorisés un retour sur la rue Deliry dans des conditions de sécurité satisfaisantes.

Au cours de ces travaux d'un montant de 126 000 €, les services de la Ville ont pu constater la bonne progression de la végétalisation entamée quelques mois plus tôt dans la cour de l'école. En 2019, dans le cadre des actions du plan canicule, la municipalité a annoncé son intention de verdir et de rafraîchir l'ensemble des cours d'école.



Face aux hausses des températures constatées ces dernières années, ce plan de végétalisation doit permettre d'apporter de l'ombre et de la fraîcheur, de favoriser l'infiltration des eaux de pluie, de réduire les apports de chaleur en pied de façades et de rendre les espaces plus ludiques. Au terme d'une étude préalable réalisée en fonction des relevés de températures et des avis des utilisateurs, six groupes scolaires (douze cours), dont Laënnec fait partie, ont été ciblés prioritairement. Les aménagements, qui ont débuté l'hiver dernier, ont été pensés de sorte à permettre à tous les usagers de s'approprier ces nouveaux espaces. C'est ainsi que plantes vivaces, arbustes et jeunes arbres viennent progressivement arborer les cours de nos écoles. Ce plan de végétalisation, qui sera déployé dans tous les établissements au cours des prochaines années, doit contribuer à offrir aux enfants des conditions d'apprentissage idéales et un environnement de travail agréable pour tous leurs encadrants.

## À VOUS D'INVENTER LA VILLE VOS IDÉES DEVIENNENT RÉALITÉ



**Dans le quartier Bellevue, le projet de verdissement plébiscité par les habitants en novembre 2019 a été dévoilé dès le début de l'été.**

En fin d'année dernière, dans le cadre du dispositif « À vous d'inventer la ville », les Chalonnais étaient invités à voter pour désigner, dans chaque quartier de Chalon, un projet contribuant à l'amélioration du cadre de vie. Au terme du scrutin organisé en mairie et sur le site internet de la municipalité, plus de 800 habitants s'étaient exprimés et 13 projets avaient ainsi été retenus. Pour le quartier de Bellevue, c'est la végétalisation d'une zone urbaine située au niveau du giratoire du lycée Pontus-de-Tyard qui avait remporté les suffrages. Sur ce site auparavant minéral et bordé de rochers, trois érables rouges, une haie d'arbustes persistants et deux lilas d'Inde ont été plantés. Au-delà d'embellir ce lieu qui jouit d'une fréquentation importante, ces plantations favorisent la biodiversité en milieu urbain et apportent fraîcheur et ombre aux habitants. Des gabions ont d'ailleurs été installés pour permettre aux usagers de s'asseoir en attendant le bus, dont l'arrêt est à proximité immédiate. Votre magazine Objectif Chalon vous donnera régulièrement des nouvelles des autres projets imaginés et choisis par les Chalonnais !

# Une microbrasserie SUR LA CITADELLE

Avec ses bières MIB (Made In Bourgogne), le Nordiste Cyril Bataille insuffle une part de sa culture au pays du vin.

Il y a encore cinq ans, rien ne prédestinait Cyril Bataille à devenir brasseur dans la cité de Niépce. Le jeune homme, qui travaillait à Paris en qualité d'ingénieur en informatique, a découvert notre ville à la faveur d'une rencontre avec une Chalonnaise. Peu après son arrivée, il a amorcé sa reconversion. Presque par hasard. « Dans le Nord, il n'y a pas de vin mais les bons moments se fêtent très souvent autour d'une bière. J'ai voulu faire ma propre bière dans ma cave en testant des recettes. Mes amis qui avaient l'occasion de déguster pensaient que c'était intéressant, que je devais creuser l'idée. Ils ont planté la graine ». Ce qui était un passe-temps devient une passion puis, très vite, un objectif professionnel. « J'ai beaucoup lu sur le sujet puis je suis allé rendre visite à des brasseurs pour échanger et observer ». Prêt à produire ses propres fûts, il cherche le local idéal puis s'installe rue de la Citadelle. « J'ai habité au rempart Saint-Pierre, je connaissais déjà bien le quartier et j'aimais son potentiel commercial ». Si la crise sanitaire a retardé son lancement, la microbrasserie a finalement pu proposer six premiers breuvages lors de son ouverture début août. Pilsner, Pale Ale, IPA, Amber Lager... le néo-brasseur joue avec les styles de bière et les recettes. « J'aime faire des essais et avant de lancer une bière en grosse production, j'en réalise une petite pour la tester auprès des gens ». Au-delà des quelques incontournables, MIB proposera donc régulièrement des breuvages inédits. « Je ne recherche vraiment pas la stabilité dans la recette. Chaque bière doit avoir son goût et son caractère ». Dans quelques jours, toutes les créations de MIB pourront être ramenées à la maison. Si l'établissement dispose en effet d'un espace de dégustation, sa vocation première sera de proposer à la vente les bouteilles de ces bières made in Chalon.

MIB, 23 rue de la Citadelle  
Plus d'infos : [www.facebook.com/brasseriemib](http://www.facebook.com/brasseriemib)



## Le docteur DES CONSOLES

Votre console de jeux ou vos manettes sont en panne ? La boutique Game Ever a certainement un remède pour les remettre en état de marche.

L'aventure devait débuter le 17 mars dernier, le confinement en décida autrement. Après plusieurs semaines d'attente, Emilien Fauconnier a pu concrétiser l'ouverture de son atelier de réparation de consoles et manettes de jeux vidéo. « Les gens ont beaucoup joué pendant le confinement donc au final, ça a plutôt été bénéfique pour moi. Je répare toutes les consoles, toutes les manettes, de toutes les générations. J'essaie de garantir une réparation en 48h ». Ce passionné de jeux vidéo ne s'est pas improvisé réparateur du jour au lendemain. « J'avais une grande collection de consoles anciennes et lorsqu'elles tombaient en panne, je faisais en sorte de pouvoir les réparer moi-même ». Grâce à cet apprentissage sur le tas, Emilien a transformé son savoir-faire en un métier. « Ça fait déjà quatre ans que je travaille dans l'ombre des magasins d'occasion pour qui j'effectue des réparations », explique le jeune entrepreneur, qui espère toucher un public de particuliers grâce à son atelier et la vente de nombreux produits dérivés. « Je considère que tout est réparable. Le but est de correctement identifier la panne pour faire une réparation la moins chère possible ». Économique, son commerce prend également une dimension écologique en privilégiant la réparation, souvent simple, au rachat, toujours onéreux. « Beaucoup trop de clients jettent leurs produits lorsqu'ils sont confrontés à une panne alors que d'autres solutions sont possibles ».

Game Ever, 29 rue aux Fèvres. Tél. : 06 48 73 29 14  
Plus d'infos : [www.facebook.com/entrepriseGameEver](http://www.facebook.com/entrepriseGameEver)





# *Économie* **TOUS ACTEURS DE LA RELANCE !**

Bien avant que la crise du Covid-19 ne vienne perturber l'économie, l'équipe municipale menée par Gilles Platret avait déjà pris des mesures concrètes afin d'agir sur le pouvoir d'achat des Chalonnais. Ces dispositions, qui comprenaient notamment la baisse de certains tarifs communaux, ont contribué à soutenir l'activité commerciale. La crise épidémique ayant fragilisé les foyers comme les entreprises, de nouveaux efforts financiers sont réalisés aujourd'hui. Convaincue du rôle essentiel qu'elle doit jouer pour soutenir la relance économique, la Ville de Chalon a pris des mesures exceptionnelles en investissant près de 2 millions d'euros.

# Accompagner L'ATTRACTIVITÉ COMMERCIALE

## L'OPÉRATION « GRATTEZ ET GAGNEZ »

Pour permettre aux commerçants de récompenser et fidéliser leurs clients, la Ville de Chalon a initié un grand jeu à gratter. Entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 5 septembre, 5 000 € répartis en bons d'achat de 10, 20 ou 50 € étaient à gagner chaque semaine. Une visite chez un commerçant partenaire de l'opération permettait de recevoir un ou plusieurs tickets à gratter. En chiffres, cette opération représente 3 200 tickets gagnants sur 800 000 distribués et 365 commerces participants pour un budget de 64 200 €.



## 3 HEURES GRATUITES DE STATIONNEMENT EN SURFACE

Après le déconfinement, pour soutenir le redémarrage des commerçants chalonnais et faciliter les conditions d'achat de leurs clients, la Ville de Chalon a décidé de porter à trois heures la plage horaire gratuite du stationnement de surface (au lieu de 30 minutes précédemment). Ces trois heures gratuites se cumulent avec les deux heures non payantes entre 12h et 14h. Après trois heures de stationnement, la grille tarifaire habituelle s'applique (1h : 1,30€, 2h : 2,60 €). Le stationnement reste gratuit les dimanches et jours fériés. Le coût de cette mesure est estimé à 780 000 €.

## 4 500 BÉNÉFICIAIRES DE BONS D'ACHAT

Pour remercier les agents particulièrement impliqués par le maintien des services publics pendant la période de confinement, des bons d'achat seront remis à l'ensemble des personnels de la Ville de Chalon, du Grand Chalon, du centre hospitalier William-Morey, du commissariat de Police et des pompiers. Chaque agent concerné, soit près de 4 500 personnes, se verra remettre un chéquier de 75 € (5 bons de 15 €) qui pourra être utilisé chez les commerçants participants jusqu'au 31 octobre prochain. Cette opération représente un investissement de près de 340 000 € pour la collectivité.

## UNE PRIME EXCEPTIONNELLE POUR LES AGENTS EN PREMIÈRE LIGNE

Pour les agents territoriaux particulièrement impactés par des conditions de travail très difficiles pendant l'état d'urgence sanitaire, la Ville a proposé le versement d'une prime exceptionnelle qui pourra également être versée sous forme de bons d'achat à valoir dans les commerces du territoire. Cette mesure touche 480 agents pour un budget pouvant aller jusqu'à 111 000 €.



# Relancer L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



## DES EXONÉRATIONS POUR LES ENTREPRISES

Un levier supplémentaire de la politique volontariste menée par la municipalité consiste à participer à la relance de l'activité économique en influant directement sur les charges des acteurs. La Ville a ainsi souhaité exonérer les artisans, les entreprises et les commerçants (sédentaires et non sédentaires) des redevances d'occupation du domaine public dont ils devaient s'acquitter pour l'année 2020 : redevances liées à l'exploitation des terrasses, droits de place pour les marchés et les taxis, occupation du domaine public pour les chantiers (échafaudage, bennes ...). Cette mesure est estimée à 170 000 €.

Depuis 2011, les commerçants, artisans et entreprises doivent s'acquitter de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) qui concerne les enseignes, pré-enseignes et dispositifs publicitaires. Suivant la même ligne de relance économique, la Ville a décidé l'exonération totale de la TLPE. Cette disposition représente un budget de 400 000 € pour la Ville.

## AU SOUTIEN DES ASSOCIATIONS

De nombreuses associations chalonnaises emploient des personnels salariés (formation, encadrement, animation, organisation, administration, etc.) et supportent des charges de fonctionnement conséquentes. Elles ont été fortement impactées par les mesures prises dans le cadre de la crise sanitaire.

La Ville a donc décidé de créer un fonds de soutien d'urgence pour les associations chalonnaises. Cette subvention exceptionnelle est plafonnée à 1 500 € par association. Cette mesure peut atteindre un montant de 100 000 €.



# Favoriser

## LE POUVOIR D'ACHAT DES CHALONNAIS

### BAISSE ET GEL DES IMPÔTS

Depuis le début du mandat, la municipalité est très attentive au pouvoir d'achat des Chalonnais et s'évertue à le valoriser. C'est la raison pour laquelle, malgré un contexte budgétaire extrêmement contraint depuis 2014 au regard de la baisse importante des dotations de l'État et les charges nouvelles imposées par le Gouvernement, la commune a mené à terme, en 2016 et 2017, sa dynamique de baisse des impôts locaux : baisse du taux de taxe d'habitation de 6% et gel des autres taxes sur le foncier bâti et non bâti. Pour la période 2020-2026, l'engagement a été pris de ne pas augmenter les impôts communaux.



### BAISSE DES TARIFS DU CHAUFFAGE

Dès 2014, la Ville a renégocié le contrat de délégation de service public relatif au Chauffage Urbain afin d'établir une tarification plus juste et moins onéreuse pour corriger les difficultés rencontrées par les usagers de ce service. Cette renégociation a permis d'aboutir à une baisse moyenne de 11% du coût de la chaleur depuis 2015.

### -10% SUR LES TARIFS COMMUNAUX

Au regard du contexte économique et social, la municipalité a intensifié sa démarche de soutien en direction des familles chalonnaises. C'est pourquoi, en 2019, une baisse de 10% a été appliquée sur la majorité des tarifs communaux (activités périscolaires et extrascolaires, abonnements aux bibliothèques, locations des salles municipales, concessions des cimetières). La restauration scolaire, qui concerne de nombreuses familles chalonnaises, a également bénéficié de cette mesure. Après l'abaissement en 2018 des prix des livraisons des repas à domicile pour les personnes âgées, la municipalité a continué à œuvrer en faveur de ses seniors. En concertation avec le conseil d'administration du CCAS, les tarifs des résidences Béduneau et Esquilin mais aussi des activités de la Maison des Seniors ont diminué. Ces engagements financiers de la collectivité pour soutenir les foyers chalonnais ont été rendus possible grâce aux efforts de gestion effectués depuis 2014.



# La Maison des Seniors **DÉVOILE SA NOUVELLE PROGRAMMATION**

En tenant compte des dispositions sanitaires nécessaires, la Maison des Seniors a conçu un programme d'activités adapté pour conclure cette année 2020.

**A**u-delà d'un espace de ressources qui accompagne nos aînés au quotidien, la Maison des Seniors est véritablement un lieu de vie où les usagers se rencontrent et partagent de nombreux temps forts. Après le confinement et cette période si particulière qui a sensiblement impacté nos aînés, la Ville de Chalon souhaite plus que jamais continuer à favoriser le lien social. La lutte contre l'isolement, priorité absolue, passe notamment par la création d'un programme d'activités capable de répondre aux attentes de tous.



La nouvelle programmation, qui couvre la période de septembre à décembre, s'articule autour d'une dizaine de thématiques chères aux usagers de la Maison des Seniors (culture, loisirs sportifs, forme et bien-être, prévention et sécurité, environnement, informatique, sorties...). Les participants pourront opter pour les animations qui leur conviennent le mieux, la grande majorité des activités proposées étant gratuites. Vous pouvez consulter le nouveau programme sur [chalon.fr](http://chalon.fr) ou vous le procurer à la Maison des Seniors et à l'accueil de l'hôtel de ville.

## RENTRÉE RIME AVEC SPORT SANTÉ

Jusqu' au 11 septembre, le Pôle Animation et Vie Sportive de la Direction des Sports de la Ville de Chalon et du Grand Chalon propose des journées portes ouvertes consacrées à une reprise sportive progressive et adaptée.



Confinement oblige, la sédentarité a augmenté de manière parfois significative au cœur de nombreux foyers. Le manque d'activité physique peut hélas avoir de graves conséquences pour notre santé. À l'inverse,

les bénéfices du sport sont nombreux : préserver son capital santé, entretenir ses qualités physiques, lutter contre les effets de la sédentarité, prévenir les pathologies chroniques, favoriser le lien social, développer la confiance en soi, etc.

Pour inciter certaines personnes qui se seraient éloignées du sport à effectuer une reprise en toute sécurité, le Pôle Animation et Vie Sportive de la Direction des Sports, en partenariat avec la Direction des Solidarités et de la Santé du Grand Chalon, propose le programme « Une rentrée en forme ». Gym douce, gym bien-être, gym dos, stretching ou encore sophrologie sont au menu de ces journées qui ont été pensées pour favoriser une reprise en douceur et adaptée. Ce programme s'adresse ainsi aux personnes sédentaires et/ou atteintes de maladies chroniques ainsi qu'aux enfants en surpoids de 6 à 10 ans.

Les séances proposées se feront dans le respect des règles de reprise des activités physiques fixées par le gouvernement. Le nombre de participants à chaque séance est limité à 8 personnes. Les activités se dérouleront à la Maison des Sports ainsi qu'à l'espace santé prévention. Pour vous inscrire et obtenir tous les détails du calendrier de ces portes ouvertes, veuillez contacter le 03 85 41 46 33.

### LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Après la période de crise sanitaire et de confinement que nous avons traversée, cette rentrée de septembre sera marquée par notre action de soutien à l'économie locale et à la mise en œuvre de notre projet pour Chalon.

Pour soutenir nos commerces qui ont été durement touchés par la fermeture imposée pendant la période de confinement, nous avons mis en place un dispositif d'aide d'urgence visant à redonner du pouvoir d'achat aux Chalonnaises et Chalonnais afin qu'ils puissent consommer : exonération de taxes pour les commerces, bons d'achat distribués à la population, ce sont au total près de deux millions d'euros qui pourront être consommés à Chalon dans les prochaines semaines.

Sur tous les autres sujets : urbanisme, logement, animation, soutien aux associations ou encore emploi, notre majorité est au travail.

Chaque élu appartenant à la majorité municipale a reçu une délégation du Maire ainsi que sa feuille de route pour mettre en place dans les mois à venir le projet que nous vous avons présenté pour Chalon à l'occasion des dernières élections municipales.

Loin de céder au pessimisme, sachez que nous sommes entièrement mobilisés pour rendre notre ville toujours plus sûre, toujours plus belle, toujours plus attractive, toujours plus facile à vivre !

### LES ÉLUS DE BIEN VIVRE À CHALON 2020

Les fortes chaleurs de cet été, la sécheresse, la crise du Covid, ont montré les limites de notre système économique, social et sanitaire. Nous ne sommes pas prêts à affronter les crises. Un nouveau mode de vie, plus écologique, est plus que jamais nécessaire. Le maire de Chalon a annoncé lors des fortes chaleurs s'être préoccupé des personnes vulnérables. Mais qu'a-t-il fait pour préparer notre ville au réchauffement climatique ? Nous réclamons sans cesse des actions depuis des années : plus de nature en ville, d'ombre, d'arbres et de voies cyclables, moins de béton, de bitume et de projets qui absorbent la chaleur et aggravent les canicules. Ce n'est pas fait. Les canicules et la sécheresse sont désormais récurrentes, la crise climatique est une réalité. Il est urgent d'agir. C'est pour quand ?

### LES ÉLUS DE CULTIVONS CHALON

La période estivale a été particulière avec l'épidémie toujours active, la suppression du festival Chalon dans la Rue, une proposition de loisirs réduite et des perspectives pour la ville pas assez claires et ambitieuses.

Nous espérons néanmoins que vous avez pu profiter cet été d'un peu de repos et de vos proches.

En cette rentrée inédite, de nombreuses mesures nous semblent importantes à mettre en œuvre pour accompagner nos concitoyens et la reprise d'activité parmi lesquelles : accompagnement scolaire, soutien accru aux enfants les plus en difficulté, aux familles et personnes isolées, gratuité des transports, développement des mobilités douces et de l'accessibilité, plan global et concerté de soutien aux commerces locaux. Bonne rentrée à tous !

### LES ÉLUS DE CHAQUE JOUR CHALON !

Pour préserver la santé de tous, la rentrée scolaire placée sous le signe du COVID-19 et d'un dispositif sanitaire strict mobilisera enseignants, Atsem, animateurs périscolaires, personnels de cantines et agents des services techniques pour accueillir dans les meilleures conditions les élèves chalonnais. Nous savons tous ce que représente cette tâche immense mais ô combien nécessaire. Soyez assurés de notre soutien et rappelons-le une nouvelle fois : prenons soin les uns des autres.

### LES ÉLUS D'ENSEMBLE CHALON

Nous regrettons l'absence de démocratie locale exercée par la majorité, et la non-consultation des minorités pour faire face à la crise sanitaire, sociale et économique. A cette gestion, d'un autre temps et sans vision, l'ouverture et l'écoute de tous les Chalonnais devraient s'imposer pour les prochains dossiers de la rentrée telle que la place De Gaulle.

# Tous connectés **AU NUMÉRIQUE !**



Utilisation des services dématérialisés pour les adultes et prise en main d'outils ludiques pour les plus jeunes, **la Ville de Chalon organise un événement dédié aux différents usages du numérique.**

**D**u 12 au 23 octobre, la quinzaine du numérique permettra aux enfants, aux jeunes et aux adultes de suivre des ateliers pratiques conçus pour mieux appréhender les nouvelles technologies. Aujourd'hui, de plus en plus de démarches du quotidien se révèlent accessibles exclusivement sur Internet. Pour que le public adulte puisse utiliser au mieux ces multiples services dématérialisés, le service Jeunesse proposera d'expérimenter in situ quelques-unes des démarches en ligne les plus courantes. Pour leur part, les enfants découvriront le codage informatique et seront plongés dans des histoires ou le livre côtoie « la réalité augmentée ». La BD se dessinera sur tablette : découverte, créativité et imaginaire seront les maîtres-mots de ce rendez-vous avec le numérique. Le programme complet de la quinzaine sera disponible sur [www.chalon.fr](http://www.chalon.fr) au début du mois d'octobre. Pour plus de renseignements, veuillez contacter le Kiosque Multimédia au 03 85 42 56 60.

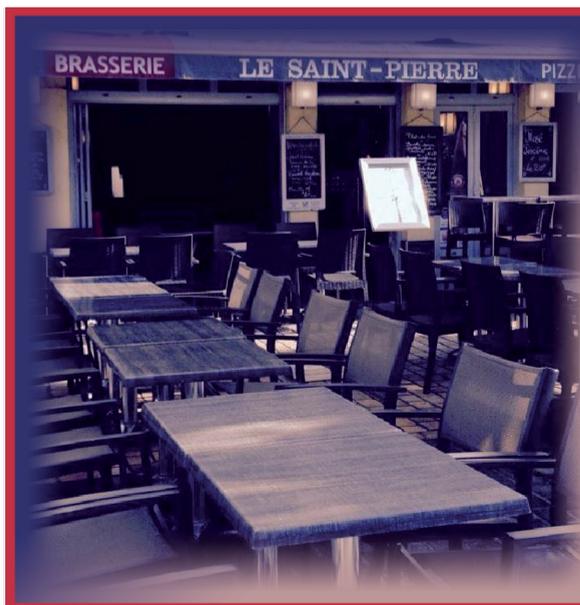
## APPRENDRE LE BABY-SITTING

**Vous avez entre 16 et 21 ans et souhaitez acquérir les compétences d'un bon baby-sitter ? La Ville de Chalon peut vous aider !**

Garder de jeunes enfants, ça ne s'improvise pas ! Depuis 2017, via son service Jeunesse, la Ville de Chalon organise des stages pour que de jeunes Chalonnais (à partir de 16 ans) puissent appréhender au mieux les tâches et missions incontournables du baby-sitting. Récompensé en 2019 d'un prix « Territoria d'Argent », le dispositif « Deviens baby-sitter » revient pour une nouvelle session du 19 au 21 octobre. Les inscriptions débuteront le 21 septembre au Pôle Jeunesse et dans les Maisons de quartier de Chalon. Au préalable, une matinée d'information sera organisée le samedi 19 septembre afin d'aborder les points clés du baby-sitting et de présenter l'organisation du prochain stage. Vous avez entre 16 et 21 ans et vous habitez Chalon-sur-Saône ? N'hésitez pas à venir vous renseigner à l'Espace Jeunesse (5, place de l'Obélisque).



\*Créé par l'Observatoire national de l'innovation publique, le prix Territoria récompense depuis 1986 les réalisations innovantes, exemplaires et transposables des communes, départements, régions, EPCI, EPL... français et européens, quel que soit leur nombre d'habitants, dans chacun de leurs domaines d'intervention.



### **Le Saint-Pierre** Brasserie - Bar - Pizzeria

**Ouvert 7j/7**  
**de 8h00 à 1h00 du matin**

**Wifi GRATUIT**

**10, place de l'Hôtel-de-Ville**  
**Chalon-Sur-Saône**  
**03 85 48 07 89**





# Chalon adopte **L'ÉCO-PÂTURAGE**

**Le parc de la Biodiversité de Bellevue a accueilli trois nouveaux pensionnaires** qui entretiendront naturellement une partie de ce lieu dédié à la faune et la flore locales.

**D**e plus en plus répandu au cœur des villes, l'éco-pâturage est un mode d'entretien écologique des espaces naturels réalisé grâce au pâturage d'animaux herbivores. Moutons, chèvres ou ânes remplacent ainsi la tonte mécanique tout en favorisant le développement de la biodiversité et en permettant l'organisation d'actions pédagogiques à destination des habitants. Lorsque la Ville de Chalon a souhaité avoir recours à ce type d'entretien pour accompagner sa gestion différenciée des espaces enherbés, le choix du parc de la Biodiversité s'est imposé comme une évidence. Depuis plusieurs années, ce poumon vert de 7 hectares au cœur du quartier de Bellevue sensibilise, de manière ludique, au respect de la nature et de l'environnement.

Mi-juillet, trois moutons ont donc emménagé dans ce havre de nature où ils pâturent depuis en toute quiétude. Le pâturage, qui ne produit pas de déchets verts, ne fait pas de bruit et n'alourdit pas le bilan carbone, possède également l'avantage de participer à la sauvegarde d'espèces patrimoniales. Les moutons chalonnais sont des « Thônes et Marthod », une race originaire de Savoie et qui a failli disparaître il y a quelques décennies. Rustique, cette race se caractérise par une toison et une peau blanches avec des marques noires au niveau du museau, des oreilles et des yeux. C'est aussi la seule race ovine dans laquelle la femelle peut porter des cornes. À Bellevue, l'activité des ovins permettra d'entretenir de manière 100% naturelle un hectare de terrain. À moyen terme, les trois pensionnaires seront rejoints par de nouveaux congénères. En attendant, dès la prochaine année scolaire, la présence des moutons permettra aux écoliers de Chalon de bénéficier de toutes nouvelles sorties pédagogiques.



## LE DIRE *avec des fleurs*

**Pour témoigner de sa gratitude envers les corps de métier qui ont été en première ligne au plus fort de la crise sanitaire, la Ville de Chalon a offert des plantes fleuries issues de ses serres municipales.**

Au début de l'été, le maire de Chalon initiait l'opération « Fleurs du Cœur » afin de remercier les femmes et les hommes qui ont œuvré sans relâche au profit de la population pendant la crise épidémique. Après une première distribution organisée au profit du personnel du centre hospitalier William-Morey, plusieurs structures ont également pu bénéficier de cette opération. Quelles que soient leurs fonctions, les membres de la clinique Sainte-Marie, du SSR Boucicaud, des EHPAD et des résidences, les pompiers, les policiers nationaux, les CRS et les militaires de la caserne Carnot ont pu choisir de quoi agrémenter leur intérieur ou leur jardin. Au total, plus de 5 000 plantes issues des serres municipales ont ainsi été offertes. Elles avaient été produites par les agents municipaux de permanence lors du confinement.

# Une brigade **POUR UNE VILLE PROPRE ET ACCUEILLANTE**

Pour la sixième année consécutive, des jeunes saisonniers ont arpenté les rues de Chalon afin de sensibiliser touristes et habitants aux gestes élémentaires de propreté.

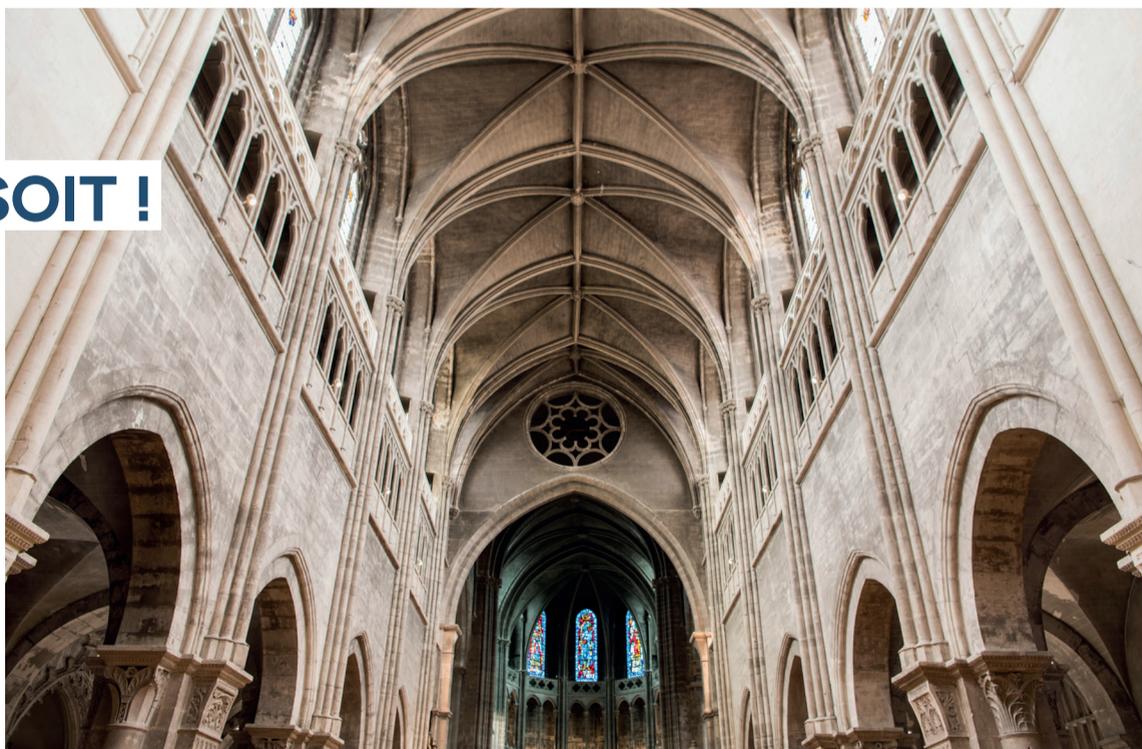


La saison touristique est toujours synonyme d'une fréquentation accrue de nos places et de nos rues. Afin que les déplacements quotidiens des Chalonnais comme les visites des touristes demeurent agréables, les déjections canines, mégots de cigarettes et autres déchets ne sont pas les bienvenus sur les pavés et les trottoirs de nos rues. Les gestes civiques qui font de Chalon une ville propre et accueillante sont de la responsabilité de tous. Pour rappel, de nombreux canisites et distributeurs de sachets de ramassage sont répartis dans les différents quartiers de Chalon. En cas de non-respect des règles de propreté au cœur de l'espace public, le contrevenant s'expose à une amende de 68 €.

En juillet puis en août, la brigade « Ville propre, ville accueillante », composée de seize employés saisonniers, est allée à la rencontre des promeneurs pour distribuer les sacs à déjections, des cendriers jetables et afin de rappeler les bonnes habitudes à respecter. Opérant en binôme sur le terrain, ces brigadiers de l'été ont également renseigné les touristes de passage sur les lieux incontournables à voir et à visiter à Chalon.

## **CATHÉDRALE SAINT-VINCENT : QUE LA LUMIÈRE SOIT !**

Après la restauration du cloître, la municipalité veut poursuivre l'embellissement de son « ensemble cathédral » qui constitue un véritable fer de lance pour le rayonnement de Chalon. La nouvelle étape sera consacrée à rendre sa blancheur aux murs intérieurs de la cathédrale afin que le public et les fidèles puissent retrouver la lumière éclatante qui sublime les lieux. Les études préparatoires de ce vaste chantier, qui ont été lancées en juillet, dureront plusieurs mois. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancée de ce projet dans les pages de ce magazine.





ON SORT

# Chalon dans la rue À LA FAVEUR DE L'AUTOMNE

**En raison de la crise sanitaire, Chalon dans la rue laisse place aux Rendez-vous d'automne.**  
Non pas un festival reporté mais une manifestation unique, sur plusieurs week-ends, jusqu'à fin octobre.

**M**ercredi 22 juillet 2020. Au-dessus de la Genise, ce bras de la Saône qui épouse l'île Saint-Laurent, le lever du soleil révèle une étrange chorégraphie. À plus de quinze mètres de hauteur, un funambule fend l'air entre les deux rives. Ce moment de grâce dans le panorama chalonnais n'est pas improvisé, il vient marquer symboliquement ce jour où aurait dû débuter une nouvelle édition de Chalon dans la rue. Le festival a fait une pause forcée mais l'art n'a pas déserté l'espace public pour autant. Car au-delà d'une manifestation estivale dont la réputation a dépassé depuis longtemps les frontières de Chalon, il y a le Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public, une structure qui assure la création toute l'année. Cette vocation a pris tout son sens lorsque, faute de festival, les organisateurs ont imaginé des temps forts pour que publics et artistes puissent communier dans

le respect des règles sanitaires en vigueur. Ainsi sont nés les Rendez-vous d'automne, trois week-ends pensés comme une métaphore du confinement et du « jour d'après ». Au cœur de cet événement débuté en août, il y a un territoire : le Grand Duché de Chalon dans la rue, une ville imaginaire à la croisée de la cité de Niépce et du festival. Un temps endormie, la ville se réveille. Après le week-end consacré à « L'Aube », les 29 et 30 août dernier, deux autres actes vont se jouer : « Le lever » les 25, 26 et 27 septembre puis « L'horizon » les 30, 31 octobre et 1<sup>er</sup> novembre. Si la situation sanitaire le permet, ces rendez-vous proposeront des spectacles de plus grande ampleur et inviteront à un peu plus de proximité entre le public et les artistes. Pour obtenir plus de détails concernant la programmation, les lieux et les jauges des spectacles, rendez-vous sur [www.chalondanslarue.com](http://www.chalondanslarue.com).

## UN FESTIVAL ÉPISTOLAIRE

Dès le début de l'été, des boîtes aux lettres « Chalon dans la rue » ont fait leur apparition aux quatre coins de la ville. L'occasion pour les habitants de coucher des mots sur des cartes postales et de correspondre avec le festival.



Avant même les temps forts imaginés entre les mois d'août et d'octobre, le récit des « Rendez-vous d'automne » débuta par une correspondance inédite et originale. Chalonnais et publics ont été invités à écrire à Chalon dans la rue, à donner de leurs nouvelles, à parler d'eux, de leurs humeurs, de leur quotidien, de leur vie et de leurs envies. Pour ce faire, des cartes postales dédiées ont été diffusées à travers la ville. Le public a pu s'en procurer, écrire son ressenti et glisser les cartes rédigées dans les boîtes aux lettres aux couleurs de Chalon dans la rue. En cette période si spéciale, cette correspondance accoucha de beaux témoignages : la relation qu'entretient le public avec le festival, l'envie des habitants de retrouver au plus vite les arts de la rue mais aussi leur quotidien pendant et après le confinement, la vie de leurs quartiers, etc.

Tout au fil de l'été, des facteurs ont assuré les levées du courrier afin que les contributions épistolaires du public puissent alimenter des projets artistiques. Les textes ont ainsi été déclamés par des crieurs publics au hasard des rues, diffusés sur le site internet de Chalon dans la rue, partagés sur les réseaux sociaux et révélés par des artistes lors du premier week-end des Rendez-vous d'automne. Et si, à votre tour, vous donniez de vos nouvelles au festival ? Jusqu'au 22 octobre, vous pouvez trouver des cartes postales (mairie, commerces, maisons de quartier, etc.) et les poster librement dans les boîtes dédiées (retrouvez leurs emplacements sur [www.chalondanslarue.com](http://www.chalondanslarue.com)). Vous ne pouvez pas vous déplacer ? Aucun souci, vous pouvez envoyer des cartes numériques en vous connectant au site du festival. À vos stylos et claviers !



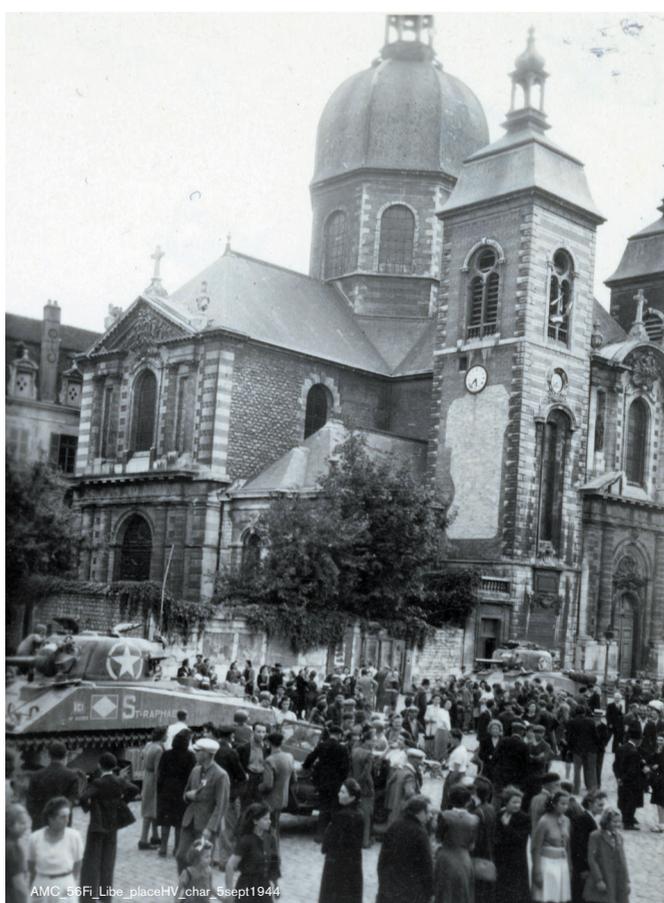
# Notre patrimoine LÈVE LE VOILE

Fenêtre ouverte sur la richesse culturelle de notre ville, **les Journées Européennes du Patrimoine** permettent de découvrir Chalon sous un autre regard.

**V**ous pensez bien connaître les lieux incontournables et insolites de Chalon ? Soyez certains que les visites organisées dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine vous dévoileront quelques secrets bien gardés. Si les mesures sanitaires liées à la crise du Covid 19 obligent logiquement à limiter les jauges des différentes visites, le programme de ces JEP 2020 est suffisamment diversifié pour que vous puissiez organiser une petite sortie les 19 et 20 septembre.

À noter que les visites guidées, gratuites, sont sur réservation au 03 85 93 15 98 avant le vendredi 18 septembre, à 13h. Une fois votre place réservée, pénétrez dans la galerie de contremine du bastion Saint-Pierre, un édifice construit au XVI<sup>e</sup> siècle pour empêcher, entre autres, les

assaillants de parvenir au pied de la muraille par voie souterraine. Faufilez-vous dans les coulisses du théâtre Piccolo afin d'admirer dans le détail la beauté de ce théâtre à l'italienne. Ecoutez l'incroyable histoire de la construction de la cathédrale Saint-Vincent et de ses multiples restaurations. Arpentez le Carmel où vécurent, en autarcie et cloîtrées, les Carmélites jusque dans les années 1960. Montez les marches de la Tour du Doyenné et appréciez une vue imprenable sur Chalon. Suivez le Maire de Chalon dans son Cabinet et apprenez quelques anecdotes sur l'hôtel de ville... Tout au long du week-end, des visites libres, des événements dédiés dans les musées Niépce et Denon et des parcours découverte pour toute la famille vous seront également proposés. Découvrez dès aujourd'hui le programme complet des JEP sur [chalon.fr](http://chalon.fr)



## LES CHALONNAIS LIBÉRÉS

**Le mardi 5 septembre 1944, la Ville de Chalon était libérée. Pour commémorer cette date cruciale de notre histoire, des expositions ainsi que des visites guidées et scénarisées sont proposées au public.**

Pour mesurer la liesse qui s'empara de la France et de Chalon en septembre 1944, il est nécessaire de comprendre comment notre pays a vécu les années qui ont précédé la Libération. Depuis quelques jours, sur le quai Gambetta, l'exposition « Chalon pendant l'Occupation » revient en images sur les moments marquants de cette période sombre. Dès le 4 septembre, les clichés seront remplacés par une nouvelle exposition, « Chalon libérée », qui fera cette fois état des scènes de joie et de partage que vécurent les Chalonnais il y a 76 ans. Par ailleurs, plusieurs panneaux d'exposition seront présentés « in situ » aux endroits qui ont tenu un rôle marquant pendant le conflit (pont des Chavannes, hôtel de ville, gare, place de Beaune, etc.). Samedi 5 (18h) et dimanche 6 septembre (16h, 17h, 18h), l'association « Les Rondes de Nuit » jouera plusieurs saynètes inspirées de la situation de Chalon avant et après la Libération. L'occasion pour le public de découvrir comment la population utilisait les tickets de rationnement ou d'entendre les témoignages de FFI et de résistants. Gratuits, ces spectacles courts nécessitent une réservation préalable par téléphone (03 85 90 50 90). Une réservation sera également nécessaire le dimanche 6 septembre, à 17h, pour participer à la visite guidée pensée par l'Espace Patrimoine (tarif de 3,60 €, réservation au 03 85 93 15 98). Quelle était la vie lorsque notre ville était occupée ? Comment vivait-on la proximité avec la zone libre située sur la rive gauche ? Cette visite évoquera 4 ans d'occupation, la libération puis l'armistice. Elle sera l'occasion de redécouvrir les lieux de mémoire en lien avec cette période difficile de l'Histoire.

# Une braderie POUR ATTAQUER LA RENTRÉE

Du jeudi 10 au samedi 12 septembre, les commerçants du centre-ville déballetent leurs bonnes affaires devant les magasins des rues piétonnes.



Elle a pour habitude de lancer les beaux jours mais cette année, c'est la fin de la saison estivale que la grande braderie de nos commerçants célébrera. Jeudi 10 septembre, dès 19h30, la place Saint-Vincent se transformera en podium de défilé de mode. Modèles, musique entraînante et habits de lumière sélectionnés avec soin par nos commerçants, tous les ingrédients seront réunis pour que ce défilé n'ait rien à envier à ceux des grands couturiers. Le lendemain matin, dès 9h, étals, portants et cintres fleurissent sur les trottoirs et dans les rues piétonnes. L'été s'achève, l'automne pointe le bout du nez, il est l'heure pour les commerçants de destocker

quelques collections. Prêt-à-porter, produits culturels, linge de maison, objets de décoration... vous devriez trouver votre bonheur à des prix bradés. Pour rythmer cette belle journée de shopping, la Ville de Chalon proposera plusieurs animations musicales au détour des rues.

Le samedi 12 septembre, votre chasse aux bonnes affaires continue ! Une brocante dans les rues du blé et des poulets et un marché artisanal rue aux Fèvres viennent compléter la braderie. Sans oublier les jeux gratuits qui distrairont vos enfants sur la place de Beaune, ce week-end réservé aux bons plans est incontournable.

## Faites escale à bon port

Les 12 et 13 septembre, la fête annuelle du port de plaisance permettra au plus grand nombre de plonger dans l'univers du nautisme.

En partenariat avec la Ville de Chalon et le Grand Chalon, la manifestation ambitionne de réunir dans un lieu unique les passionnés, les non-initiés et tous les acteurs du monde fluvial : plaisanciers, associations locales de sports nautiques, professionnels de vente de bateaux et d'équipements. Cette 7<sup>e</sup> édition exposera des bateaux neufs et d'occasion tandis que des professionnels de la plaisance présenteront leurs produits et leurs services. Comme chaque année, les associations locales de sports et loisirs d'eau s'associent à l'événement pour animer de nombreuses activités le long de la Saône. Le samedi, une grande nocturne animée par un concert live permettra à tous de profiter du port au crépuscule. L'entrée à la fête du port est gratuite pour tous. Notez que le programme annoncé est conditionné aux restrictions sanitaires qui seront appliquées au moment de l'événement. Retrouvez plus d'informations sur [www.achalon.com](http://www.achalon.com)



# TROUVER UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ *sur-mesure*



*Seniors*

*Indépendants*



*Jeunes*



*Familles*

**Une bonne complémentaire  
santé, ce n'est pas réservé  
qu'aux autres**

**PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS AU 03 85 93 85 41**

Tous les quinze jours, les lundis à partir du 14 septembre

Pôle administratif de l'île Saint-Laurent (service Social) 15 quai Chambion : de 9h à 12h

Maison des Seniors : 36 rue Général Leclerc de 13h30 à 16h30

**03 85 93 85 41**  
 [macommunemasante.org](http://macommunemasante.org)



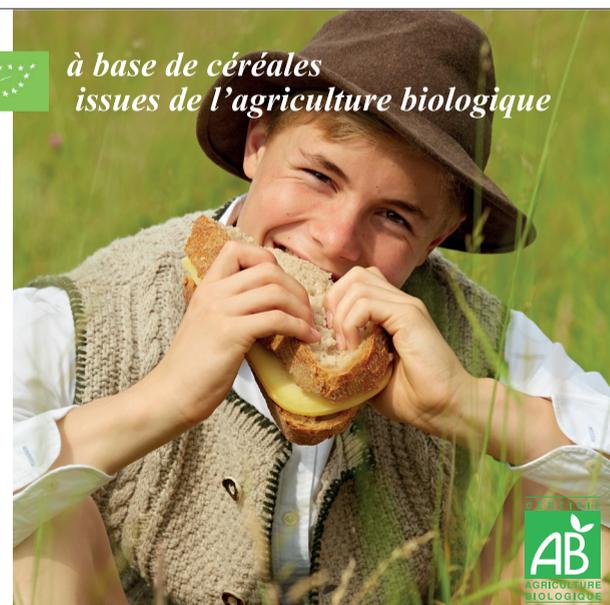
*Plus de 21 variétés de pains*

*à base de céréales  
issues de l'agriculture biologique*



**La Meulière**  
BOULANGERIE

03 85 42 90 90  
25 rue Général Leclerc  
71100 CHALON-SUR-SAONE



ENSEMBLE, SOUTENONS NOS COMMERCES !



POUR MES COURSES DE RENTRÉE,  
JE FAIS CONFIANCE À MES COMMERCES DE PROXIMITÉ



**3 heures de stationnement  
en surface gratuit !**



## NUMÉROS UTILES

### MAIRIE

Tél. : 03 85 90 50 50

### GRAND CHALON

Tél. : 03 85 94 15 15

### ALLÔ MAIRIE

Tél. : 0 8000 71 100  
(Appel gratuit depuis un poste fixe)

## LOISIRS

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Section adultes 03 85 90 51 50

Section Jeunesse 03 85 90 52 50

Bibliothèque des Prés Saint-Jean 03 85 97 01 79

Bibliobus 03 85 46 88 90

ESPACE PATRIMOINE → 03 85 93 15 98

ARCHIVES MUNICIPALES → 03 85 46 83 33

MUSÉE NICÉPHORE NIÉPCE → 03 85 48 41 98

MUSÉE DENON → 03 85 94 74 41

MAISON DES SENIORS → 03 85 93 85 20

MAISON DES SPORTS → 03 85 48 46 50

### CHALON DANS LA RUE / L'ABATTOIR

→ 03 85 90 94 70

### ÉCOLE MÉDIA ART DU GRAND CHALON

→ 03 85 48 14 11

### ESPACE NAUTIQUE DU GRAND CHALON

→ 03 85 46 60 35

À CHALON TOURISME → 03 85 48 37 97

À CHALON SPECTACLES → 03 85 46 65 89

## JEUNESSE FAMILLE

### PÔLE JEUNESSE

→ 03 85 42 76 66

### ESPACE JEUNESSE

→ 03 85 48 05 12

### KIOSQUE MULTIMÉDIA

→ 03 85 42 56 60

### MAISONS DE QUARTIER

Aubépins

→ 03 85 46 61 27

Stade / Fontaine-au-Loup

→ 03 85 46 16 34

Plateau St-Jean / St-Jean des Vignes

→ 03 85 46 62 05

Prés St-Jean

→ 03 85 97 09 70

Charreaux

→ 03 85 46 26 34

Centre

→ 03 85 48 69 57

Paix

→ 03 85 42 76 67

## SERVICES À LA POPULATION

ÉTAT CIVIL/ÉLECTIONS → 03 85 90 51 90

ESPACE JEANNE PARENT PÔLE SOLIDARITÉS

ET COHÉSION SOCIALE → 03 85 94 15 15

PROPRETÉ URBAINE & PROXIMITÉ → 03 85 41 55 45

MÉDIATION → 03 85 42 45 84

CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL → 03 85 93 85 02

URBANISME/FONCIER → 03 58 09 20 40

POLICE MUNICIPALE → 03 85 42 45 75

OBJETS TROUVÉS → 03 85 42 45 79

VIE ASSOCIATIVE → 03 85 90 51 80

LOGEMENT → 03 85 90 50 44

## ENVIRONNEMENT / SANTÉ

### ESPACE SANTÉ PRÉVENTION

→ 03 85 46 14 57

### DÉCHÈTERIE DE CHALON

→ 07 77 82 42 68

## TAXIS (Gare de Chalon)

→ 06 59 72 56 65



Aides auditives



**Audition Labat**  
- Spécialiste de l'appareillage auditif -

*Expertise, conseil  
& accompagnement  
Depuis 1962*

32 place de Beaune  
CHALON-SUR-SAÔNE

Tel. 03 85 48 05 23  
www.audition-labat.fr

**kan**gourou **kids**

**Garde d'enfants**

**à domicile**

**Garde périscolaire  
et périchèche**

**Garde le mercredi**



**03 85 45 72 43**  
chalon-sur-saone.kangouroukids.fr

**ON RECRUTE !**



Transaction - Location  
Syndic - Gestion

2, rue de la Trémouille  
CHALON-SUR-SAÔNE

03 85 46 62 55

SARL REGIE COLLIER, capital de 65000 €, 2 rue de la Trémouille E-mail [chalon@collier-immobilier.com](mailto:chalon@collier-immobilier.com) - Site internet [www.collier-immobilier.com](http://www.collier-immobilier.com)  
71100 Chalon sur Saône Tél. 03 85 46 62 55, Fax. 03 85 48 01 93 Siret 450 989 330 00037 - Carte professionnelle transaction n° CPI 7101 2016 000 003 620



allo

MAIRIE

0 8000 71100

(Appel gratuit depuis un poste fixe ou un mobile)



les**bier**Vues

A PARTIR DE  
**19€**

VOTRE PAIRE DE LUNETTES  
COMPLÉMENTAIRE  
**ADAPTÉE À VOS USAGES**

COMME VOUS VOULEZ, QUAND VOUS VOULEZ!



\*Tarifs valables à partir de 19€ jusqu'au 31/12/2020 pour l'achat simultané d'une paire de lunettes complémentaire à la paire de lunettes principale. Autres tarifs avantageux. Conditions détaillées en magasin. Ce dispositif médical est un produit de santé réglementé qui porte au titre de cette réglementation le marquage CE. Visaudio SAS - RCS Paris 492 361 597 au capital social de 6 000 000 euros. Photo non contractuelle. Crédit photo : Getty images.

Prenez rendez-vous sur <https://mutualite-71.fr/optique/>

**CHALON-SUR-SAÔNE** - 2/4 place de l'Hôtel de Ville

**LUX** - 19 bis RN6 - Terre du Guidon

ÉCOUTER VOIR  
OPTIQUE MUTUALISTE

DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE AU  
30 NOVEMBRE 2020



Votre véhicule a  
**120 000 KMS OU 6 ANS ?**  
Alors **RENSEIGNEZ-VOUS !**

**-30%**

SUR LE REMPLACEMENT  
DE VOTRE COURROIE  
DE DISTRIBUTION <sup>(1)</sup>



(1) Remise effectuée sur les pièces hors main d'œuvre et ingrédients. Offre réservée aux particuliers, non cumulable, hors forfait, valable du 1er Septembre au 30 Novembre 2020 et sur présentation de ce coupon dans votre concession Renault Chalon.

**CHALON**

Avenue de l'Automobile - ZI Sud

**03 85 42 85 42**

**GRUPE THIVOLLE**

Le sourire en plus

ESPACE  
**Aubade**

SANITAIRE • CARRELAGE • CHAUFFAGE

**Chalon**

rue Georges Derrien

Tél. 03 85 47 23 38

Les  
Semaines  
de la  
**Douche**

du 21/09/19 au 02/11/19

jusqu'à **350€**  
d'économies\*

\* Voir conditions en magasin



**COMPTOIR DES FERS**